

Association CITOYEN.NE.S. DU FUTUR MARSEILLE

AG ANNUELLE DU 25 JUIN 2025

RAPPORT MORAL

Reprenant l'objet et les moyens d'action des statuts de notre association, nous avons accompagné la mise en œuvre des propositions de l'Assemblée Citoyenne du Futur (ACF). Des réunions régulières avec la Commission de suivi, émanant de la Mission Observatoire, Prospective, Participation Citoyenne (MOPPC), ont permis de suivre la concrétisation de ces propositions. En fonction de leur disponibilité, des délégués de chaque thème de l'ACF, y étaient représentés.

Par ailleurs, notre association a été invitée à participer à des événements qui font écho aux thèmes de l'ACF, que ce soit pour l'eau, l'environnement du littoral sud, les capacités de résilience de la ville.

RAPPORT D'ACTIVITES

◆ Juin 2024

- Réunion à la Friche de La Belle de Mai. Création de l'association. Mise en place de la structure et débat sur les ambitions de l'association.

◆ Juillet 2024

- Assemblée générale constitutive à la MDA. Créations des statuts et Règlement intérieur.
- Choix des responsables.
- Adhésion à la Maison des associations.

◆ Août 2024

- Réunion de notre association au LICA : analyse et adoption du Règlement intérieur.
- Point sur les démarches administratives.
- Point sur les synergies citoyennes, Alternatiba, La Cité des possibles, ANV COP 21

◆ Septembre 2024

- Réunion à la MDA pour établir un budget, des actions de communication et préparer la réunion avec la 1ère commission de suivi le 30 septembre.

- **Commission de suivi N°1** à l'Hôtel de Ville :

- Suivi de l'avancement de nos recommandations. Ont été abordés les objectifs 1 des groupes Eau et Tourisme.
- Modalités de suivi et représentativité des différents thèmes de l'ACF.
- Organisation de travail des différentes commissions.

◆ Octobre 2024

- Réunion de l'association à la MDA : Débat sur la Commission de suivi du 30 septembre.

- Rédaction d'un courrier adressé à l'équipe municipale : Sébastien Barles, Théo Challenge-Névoret, Nassera Benmarnia, Laurent Lhardit, Perrine Prigent en copie à Louise Guillot et Carl Pfanner, en vu de recadrer nos attentes et les actions entreprises par la ville.

- Commission de suivi N°2

- Réunion au Pavillon Daviel, avec Sébastien Barles, Théo Challenge-Névoret, Carl Pfanner, Louise Guillot.

- Affirmer la volonté de co-construire un outil de suivi des 102 actions préconisées par l'ACF. Voir pour un comité de pilotage associant Elus et membres de l'association.

Idem pour un comité de suivis techniques associant techniciens et membres de l'association. Voir pour des outils de suivis inter-séances.

- Problématique de communication. La ville s'engage à faciliter le déploiement de l'action de l'association.

- Demande de subvention : une année d'existence est requise pour y prétendre.

- Méthodologie et instances de suivi :

la MOPPC a proposé des instances de différentes nature afin de répondre aux besoins de régularité et de suivi technique émanant de la réunion précédente.

- Méthodologie de suivi des propositions basée sur trois échelles d'analyse

-qualifier l'alignement objectif thématique et stratégie politique de la ville,

- alignement des objectifs opérationnels avec la stratégie de chaque service concerné

-analyser le rapport entre actions préconisées et mesures inscrites au détail de chaque action, afin de présenter un niveau d'avancement.

- Points de discussion sur l'avancement par thématique

- Préconisations transverses :

- Diagnostic Marseille2050

- Mise en place d'un conseil scientifique pour les décisions relatives au futur de la Ville.

- La Ville est engagée dans une étude visant à évaluer les conséquences du changement climatique et les mesures d'adaptation possibles.

◆ Novembre 2024

- Tenue à la MDA, d'une assemblée générale ordinaire de l'association .

Un point relatif à la dernière commission de suivi.

- Demande en ligne de la demande de subvention.

◆ Janvier 2025

- Commission de suivi N°3 à la MDA

- Echange en plénière sur les préconisations transverses de l'ACF (Conseil scientifique, Marseille 51°)

- Echanges en sous-groupes avec les services référents.

Représentant le groupe Sobriété et partage des usages de l'eau, ont été abordés les actions successives, proposées dans les deux premiers objectifs du groupe EAU. Parmi les références évoquées pour apporter des réponses, il y a le Plan territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) ; L'association AMORCE qui est le réseau national des territoires engagés dans la transition écologique ; la mission ONE HEALTH de la Ville et la Métropole Aix-Marseille.

- Atelier Ville-Nature avec la Commission des Solutions fondées sur la Nature :

- Plan Guide Littoral Sud
- Plan Posidonie
- Biohuttes
- Plan Récifs Prado

◆ Mars 2025

- Réunion avec Siham Bakhtaoui et Lauren Arpin-Pont pour préparer les journées mondiales de l'eau ;
- Le parcours de l'eau au Parc Longchamp avec Perrine Prigent
- Plan de gestion du parc Longchamp , en tenant compte des préconisations citoyennes :
 - améliorer l'entretien des parterres et des végétaux, planter des essences capables de supporter les changements climatiques,
 - dés-imperméabiliser les sols en réduisant les surfaces goudronnées,
 - améliorer la surveillance du parc pour une meilleure préservation des lieux,
 - conserver les activités sportives et ludiques car très pratiquées dans le parc,
 - mettre en valeur les points d'eau existants et en créer si besoin,
 - limiter le parc à chiens afin de retrouver un parc cohérent dans ses tracés paysagers,
 - interroger le devenir des fabriques et proposer une réaffectation,
 - développer des jardins pédagogiques et jardins partagés en lien avec ceux déjà existants,
 - améliorer les buvettes et sanitaires existants,
 - retrouver une vraie connexion avec l'aqueduc, notamment avec l'impasse Ricard Digne adjacente,
 - ajouter un ascenseur au niveau du pavillon des vannes afin de proposer une connexion PMR, personnes âgées et nourrices entre le jardin zoologique Sud et le jardin du plateau,
 - limiter la tenue d'évènements culturels en maîtrisant la jauge du public.
- Rencontre avec Pascale Chamayou-Gillet pour aborder le Plan Guide du Littoral Sud de Marseille entre le Roucas Blanc et La Pointe Rouge

◆ Avril 2025

- A la rencontre des nombreux membres de l'ACF 2 à la Fac St Charles.
- Présence à La nuit Littoral au Parc Chanot. Lancement de la démarche de concertation.

◆ Mai 2025

- **Commission de suivi N°4** à la MDA (dernière de l'année)

- Marseille en 2050 à 51° : 1ère préconisation transverse ;
2ème préconisation : Recherches universitaires et Experts transverses.
- est attendue une réponse de l'administration globale, souhaitée sur chaque thème et sur chaque objectif.
- Reprise commissions de suivi à la rentrée avec l'ACF 1 et l'ACF 2. Il sera procédé à la synthèse de tous les thèmes.
- Participation aux enjeux de la transition écologique à la Maison de l'Architecture et de la ville.
 - Analyse des politiques d'adaptation mises en place et à venir par les collègues d'experts.
 - Projets d'aménagements résilients présentés par des aménageurs publics.
 - Focus sur l'Exercice de Crise « Paris à 50°C » : jeu de rôle grandeur nature pour tester la capacité de la capitale à affronter des vagues de chaleur extrême et des pluies abondantes.

◆ Juin 2025

- Participation au projet RESILIENCE sur la Ville durable en comparant Marseille et Lille, concernant plus particulièrement la mobilité, la qualité de l'air, la biodiversité, les inégalités, les îlots de chaleur.
Etudier le rôle des aménagements urbains dans la protection de la santé et du bien-être des citoyens.
La méthodologie : évaluation des aménagements- simulations-recommandations.
L'expertise du consortium est une équipe transdisciplinaire qui touche aux sciences humaines et sociales, à la biodiversité, à la qualité de l'air et donc aux pollutions, à l'ingénierie thermique urbaine, à la modélisation multi-échelles, à la cartographie jusqu'à l'échelle de la rue. Un Atlas doit être édité.
- Participation aux 4 ateliers portant sur le Littoral Sud :
 - la concomitance des aléas climatiques
 - Les services écosystémiques et continuité écologiques du littoral sud
 - La façade littoral : usages et morphologies
 - Les mobilités littorales de demain

30 juin à 17h - Espace Villeneuve-Bargemon : Restitution ACF2